

Ville de SARLAT

Agenda 21

Compte rendu des ateliers
du 7 décembre 2007

Janvier 2008

Déroulement des ateliers

Les premiers ateliers de novembre avaient permis d'identifier un ensemble d'enjeux pour le développement durable de Sarlat.

Les ateliers du 7 décembre 2007 avaient pour objectifs d'approfondir ces enjeux et **d'identifier de premières idées d'actions**. 4 ateliers se sont tenus de manière concomitante.

Cadre de vie

- L'aménagement,
- Les déplacements,

Production et consommation responsable

- Le développement économique,
- Le tourisme et le développement durable,
- L'agriculture et la gestion des forêts

Énergie et ressources naturelles

- L'énergie et les déchets,
- La biodiversité,
- L'eau (ressource et assainissement).

Proximité et solidarité

- La solidarité,
- L'emploi et l'accès à la connaissance,
- La culture, le sport et les loisirs

L'aménagement

Rappel des questionnements de développement durable :

- Comment limiter l'étalement urbain pour limiter les consommations de ressources, les déplacements et limiter les coûts d'équipement ?
- Comment renforcer la densité autour des villes et éviter le mitage ?
- Comment conforter l'activité du centre ville au-delà de l'activité touristique en été :
 - Favoriser les animations et l'activité ?
 - Connaître et répondre aux besoins des habitants en hiver ?
 - S'assurer de la faisabilité et de la rentabilité des activités ?
- Quels équipements prévoir pour les jeunes et notamment pour les jeunes cadres ?
- Quelles actions pour mettre aux normes (énergie et accessibilité) les logements existants et le patrimoine bâti ?
- Comment favoriser les constructions de qualité environnementale tant pour les équipements publics que pour les logements, y compris pour les réhabilitations et favoriser notamment les performances énergétiques (Charte de Qualité Environnementale) ?
- Comment concilier la qualité environnementale, la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti ?

Les pistes d'actions :

- Développer l'habitat groupé,
- Créer un éco-quartier,
- Utiliser des Approches Environnementales de l'urbanisme (AEU) pour les projets d'aménagement ou les documents d'urbanisme,
- Réaliser une charte de qualité environnementale, paysagère et architecturale,
- Réaliser une médiathèque selon une démarche HQE, généraliser la démarche HQE à tous les bâtiments municipaux, en création ou en réhabilitation,
- Créer des filières d'éco-construction.

Contenu des débats :

Limiter l'étalement urbain

Le développement de l'habitat groupé est une réponse envisageable à l'étalement urbain. Les promoteurs sont aujourd'hui plus conscients de ces questions et proposent des constructions qui intègrent la qualité environnementale et sont certifiées Habitat et Environnement.

Par ailleurs, pour limiter l'étalement, des outils commencent à se mettre en place, telles que les Approches Environnementales de l'Urbanisme (AEU) initiées par l'ADEME.

Les modes de vie des habitants et les parcours résidentiels évoluent rapidement. La demande de proximité est plus forte, notamment en ce qui concerne les équipements, les services, les commerces,...

Il y a des projets de lotissements. On pourrait envisager un projet d'éco-quartier, de manière à réfléchir à l'évolution des lotissements, des modes de vie, des besoins, etc. Il est nécessaire de réaliser des logements sociaux, bien intégrés à la ville, de proposer des projets offrant une meilleure qualité de vie et de limiter le mitage par une politique foncière adaptée.

Une Charte de Qualité Environnementale urbaine, paysagère et architecturale pourrait être réalisée pour informer et sensibiliser les habitants au développement durable dans l'aménagement et les constructions. Il est en effet indispensable de responsabiliser les personnes à la démarche de développement durable et d'inciter chacun à œuvrer dans ce sens. Cette Charte ne doit pas être réglementaire et doit proposer des expériences menées par ailleurs. Des voyages pour visiter des expériences en France et à l'étranger pourraient être organisés dans le cadre de la construction de cette Charte.

Le PLU est l'outil approprié pour réglementer l'urbanisme et la construction. Il intègre déjà un certain nombre d'aspects environnementaux et devrait en intégrer de plus en plus dans les années qui viennent.

Les besoins en équipements

Il est nécessaire de mettre en place des outils pour connaître les besoins de la population en termes d'équipements dans les années à venir.

Le projet de médiathèque est évoqué. La salle actuelle est belle, mais peu pratique. Elle a besoin d'être modernisée. On envisage de réutiliser des bâtiments existants (comme l'ancien évêché) ou faire un nouveau bâtiment (à proximité de l'ancienne usine Delpyrat). Un cahier des charges a été établi par la Ville. L'inconvénient d'une réhabilitation sont les problèmes d'accessibilité, des investissements nécessaires pour limiter les consommations énergétiques,

du caractère historique et donc protégé du bâtiment, etc ... Le site de l'ancienne usine Delpéyrat semble être le lieu le plus approprié. Le programme de ce nouvel équipement devra intégrer la démarche de qualité environnementale.

Il est important de créer une offre culturelle multiple autour de ce projet et également de créer un pôle d'équipement lié à la médiathèque. Ce projet doit être en définitive l'occasion de renforcer la politique culturelle de la Ville.

La question de la mutualisation des équipements publics est également un point important. Sarlat, ville centre, porte en effet souvent des investissements très lourds qui concernent pourtant tout le bassin de vie.

Le traitement des espaces publics mérite d'être poursuivi. On pourrait mettre en valeur les nombreuses petites places de la Ville. Des marchés de proximité peuvent être développés sur ces petites places à partir de ce qui existe déjà.

Développer la qualité environnementale :

Les bâtiments publics de la Ville, dorénavant, intégreront tous la démarche de qualité environnementale.

Par ailleurs, l'action du Pact Arim visant à améliorer la réhabilitation des logements tient compte des questions de qualité environnementale, et tout particulièrement d'énergie et propose des subventions qui sont très intéressantes pour les habitants.

La qualité environnementale dans la réhabilitation est un enjeu majeur pour la Ville de Sarlat du fait de son patrimoine bâti exceptionnel.

La Ville vient de lancer la réalisation d'une plateforme de formation aux métiers du bâtiment spécialisée dans l'éco-construction et le développement durable. Cette plateforme, grâce à ses contacts avec les organismes de formation, mettrait à disposition des locaux et services pour faire venir ces organismes. Il y a une forte demande sur les métiers du bâtiment, et tout particulièrement en ce qui concerne les nouveaux matériaux, équipements et méthodes de travail liés à la qualité environnementale.

Cette plateforme serait installée à la « Borne 120 », nouvelle zone d'activités sur le site d'implantation du Sictom. Cette nouvelle zone d'activités intégrerait également la qualité environnementale pour ses aménagements et bâtiments. Par contre il est à noter la proximité immédiate d'une porcherie, dont les impacts environnementaux sont importants.

Un projet de coopérative de matériaux écologiques pourrait voir le jour permettant de limiter les coûts, d'utiliser des matériaux locaux, de développer la filière bois (en liaison avec le Conseil Général)...

En fait, c'est une stratégie globale de Qualité Environnementale qui pourrait voir le jour concernant :

- la filière matériaux,
- les collectivités,
- les professionnels de la construction,
- ...

Les déplacements

Rappel des questionnements de développement durable :

- Comment continuer à limiter la place de l'automobile dans le centre ville en été :
 - *Étudier la possibilité de créer un stationnement extérieur d'été avec une navette rentable ?*
 - *Tout en maintenant des conditions de circulation et de stationnement en hiver pour maintenir l'attractivité du centre ville ?*
- Comment favoriser la proximité des services et des commerces accessibles à tous pour limiter les déplacements vers les grandes enseignes commerciales extérieures ?
- Comment améliorer l'accessibilité au centre pour les touristes et les piétons :
 - *Favoriser la circulation cyclable et les voies piétonnes ?*
- Comment faciliter les transports en commun ?
 - *Renforcer le Sarlat bus ?*
- Comment faciliter l'inter-modalité des transports dans la ville (train, bus, vélos, piétons) ?
- Comment sensibiliser les riverains et les touristes à des pratiques plus respectueuses de l'environnement en matière de déplacement ?
- Défendre le maintien de tous les arrêts de la ligne ferroviaire Paris-Toulouse à Souillac et Gourdon ?

Les pistes d'actions :

- Renforcer la signalétique des parkings,

Contenu des débats :

Une meilleure signalétique des parkings est à prévoir.

Des plans pour expliquer aux touristes les parkings, sens de circulation, ... pourraient être élaborés. Ces plans pourraient illustrer les déplacements en « minutes nécessaires à pied ».

Autres sujets abordés :

Un marché biologique et solidaire pourrait être mis en place permettant de faire connaître les produits locaux, de développer les circuits courts. Dans le même esprit, plusieurs AMAP existent déjà sur le territoire permettant le développement des circuits courts et de l'agriculture biologique.

Les cantines scolaires pourraient également être approvisionnées en produits biologiques et/ou locaux dans le respect de la réglementation de manière à favoriser cette filière.

Production et consommation responsable

Développement économique

Rappel des questionnements de développement durable :

- Comment renforcer l'attractivité économique du territoire selon une approche de développement durable :
 - Valoriser la qualité de vie ?
 - Renforcement de l'accès, en particulier par le train ?
 - Requalifier les zones d'activités, vitrines du territoire ?
- Comment développer des activités de production, en lien avec l'environnement, en s'appuyant sur les atouts locaux : agriculture et forêt, projet de plate-forme du bâtiment ?
- Comment structurer une filière de valorisation du bois ?
- Comment poursuivre le lien économie, emploi, formation ?
- Comment inciter les entreprises à être vertueuses ?

Les pistes d'actions :

- Requalification des zones d'activités,
- Récupération des eaux de pluie sur les zones d'activités,
- Spécialisation de la plate-forme du bâtiment sur l'éco-construction,
- Création de filières sur les éco-matériaux,
- Compost dans les écoles, hôpitaux, maison de retraite.

Les autres sujets abordés :

Renforcer l'attractivité économique du territoire

La question de l'accessibilité de la ville par le train est à nouveau posée, mais n'est pas jugée comme un axe de travail prioritaire.

La requalification des zones d'activités est traitée. Sur Sarlat, les zones d'activités sont éclatées, ce qui complexifie les opérations de requalification. Il paraît urgent de recenser les zones où la récupération des eaux de pluie peut être installée (par exemple sur le stade de Madrazès).

Développer les activités de production en valorisant les ressources locales

La plateforme du bâtiment en cours de création peut se positionner comme une future « vitrine » du territoire. A ce titre, son bâtiment d'accueil pourrait être HQE. La plateforme pourrait prévoir des formations à la construction HQE, à l'utilisation des produits locaux, ...

Cette idée est mise en relation avec les potentiels de valorisation du bois, de la culture de chanvre et de fibres de bois pour l'isolation des bâtiments. D'ailleurs, il semble que la sous-préfecture souhaite développer des aides de l'Etat pour les cultures de ce type.

La mise en place de filières d'éco-construction sur le territoire est donc à approfondir.

Tourisme et Développement Durable

Rappel des questionnements de développement durable Sarladais :

- Comment poursuivre la diversification de l'offre touristique afin de maîtriser le phénomène de saisonnalité et la concentration des visiteurs sur Sarlat ?
 - S'appuyer sur les atouts locaux pour développer des produits de courts séjours pour une clientèle de proximité, sur toutes les saisons : agriculture, richesse environnementale, nombreux événementiels, éco-tourisme?
- Quels équipements structurants développer pour une offre touristique complémentaire ?
- Comment préserver le patrimoine public et privé ?
- Quel accompagnement des professionnels du tourisme ?
 - Pour leur faire partager la culture et les valeurs locales ?
 - Pour les inciter à mener des démarches de développement durable (respect de l'environnement, accueil de personnes handicapées, ...) ?
- Comment gérer les camping-cars ?

Les pistes d'actions identifiées

- Création, sur le long terme d'un centre des congrès,
- Création d'un musée du Périgord Noir,
- Soutien de la diffusion des actions de l'ADEME et du Conseil Général sur la récupération des huiles usagées,
- Formation des professionnels du tourisme à la connaissance du territoire et de son offre,
- Meilleure information des sarladais sur l'animation et sur les activités,

Les autres sujets abordés

Diversification de l'offre touristique et maîtrise du phénomène de saisonnalité

Il est constaté que la préoccupation de l'étalement de la saison est déjà prise en compte puisque aujourd'hui la saison s'étend à 10 mois sur 12. La seule période « creuse » se situant sur les mois de février et mars. De ce fait les sites touristiques sont ouverts pratiquement toute l'année.

Pour illustrer cela, il est noté que les professionnels du tourisme proposent des séjours de courte durée, organisés en dehors de la haute saison ; par exemple pour le premier de l'an.

De même, sur les 430 animations qui sont gérées par la ville chaque année, la moitié est menée en mai et juin.

Cependant, la fermeture des restaurateurs durant la période hivernale peut présenter un frein à ce développement touristique sur l'ensemble des saisons. Les résidents à l'année en souffrent beaucoup également. En effet, la plupart des restaurants sont fermés ou ne servent plus après 20h30.

Concernant les visites d'intérieurs, la chapelle des pénitents bleus sera prochainement ouverte aux visites. Par contre, il est délicat de demander aux privés d'ouvrir leurs bâtiments au public.

Les participants évoquent l'idée de création d'un lieu mémoire du Périgord Noir, tourné vers les enfants et les écoles. Ce lieu devrait redémontrer l'identité du territoire, pour les visiteurs comme pour les habitants.

Enfin, Sarlat bénéficie des qualités pour être attractive pour l'organisation de congrès de taille modeste (environ 300 personnes). Dès lors, la création d'un centre des congrès serait une bonne chose. Mais à ce jour, si la capacité d'hébergement existe, il manque une salle de grande capacité ainsi qu'un lieu de restauration collective. La création de ces équipements suppose des investissements importants et peut difficilement être supportable à la seule échelle de Sarlat ou de la communauté de communes. Des partenariats élargis sont donc à envisager sur ce point.

Accompagnement des professionnels du tourisme

Il existe un réel problème de gestion des huiles alimentaires usagées des restaurateurs en centre ville qui viennent boucher le réseau d'assainissement. Malgré la demande par la mairie de bordereau d'enlèvement des graisses en contrepartie d'un droit de terrasse, le phénomène s'aggrave d'année en année. Un programme de collecte et de valorisation locale est en cours de montage par le Conseil Général et l'ADEME. Il devrait permettre d'améliorer la situation.

Il est important de transférer la connaissance du territoire aux acteurs du tourisme pour qu'ils puissent être les promoteurs du Sarladais auprès de leur clientèle. Pour cela, ils doivent connaître l'offre du territoire : les produits, les lieux d'agritourisme, ... A ce titre, l'office du tourisme prévoit que des hôteliers-restaurateurs soient associés pour rencontrer des producteurs locaux.

Le tourisme et le développement durable

Il est noté un manque de communication sur les animations existantes et sur les produits locaux (label de qualité) auprès des sarladais. De même la visite culturelle de Sarlat pour les sarladais reste méconnue alors qu'elle répond à une véritable attente des habitants.

Le problème de gestion des camping-cars en période estivale persiste avec une augmentation annuelle de 10 % à 15 %. Certaines villes ne permettent pas le stationnement en centre ville de ces véhicules. Mais à ce jour, Sarlat ne possède pas de terrain suffisamment grand pouvant les accueillir en dehors de la ville.

En conclusion de cet axe, il est affirmé que le tourisme durable, est avant tout le tourisme au service des sarladais.

Agriculture et gestion des forêts

Rappel des questionnements de Développement Durable

- Comment préserver une agriculture en perte de vitesse ?
- Comment développer l'agriculture durable ?
- Quels outils pour développer la filière maraîchage ?
- Quels débouchés locaux offrir à l'agriculture biologique et aux maraîchers ?
- Comment structurer la gestion de la forêt pour renforcer les filières bois ?
- Quelles pratiques exemplaires de gestion des espaces verts publics et privés ?
Comment les mettre en place ?

Les pistes d'actions identifiées

- Développement du bio et du circuit court dans les cantines scolaires,
- Mise en place de jardins familiaux sur le moyen terme,
- Inventaire et protection des espaces patrimoniaux avec le Conservatoire Régional.

Les autres sujets abordés

Sylviculture

La forêt domaniale de Campagnac est gérée par l'ONF qui a mis en place un plan de gestion sur 15 ans afin de lui resituer son état d'origine. Il est prévu la création d'un sentier botanique.

Comment développer l'agriculture durable

Les 2 principaux axes évoqués pour fournir de nouveaux débouchés à l'agriculture sont :

- Le développement de l'utilisation de produits agricoles en tant que matériaux du bâtiment (par exemple utilisation du chanvre en tant qu'isolant),
- Le développement des circuits courts : vente directe du producteur au consommateur.

Ce principe des circuits courts connaît un franc succès. Par exemple à proximité, la ferme du Vialard propose des produits en circuits courts. Devant le succès qu'elle connaît, elle prévoit actuellement de franchiser d'autres maraîchers.

Il est également donné l'exemple d'une ferme en production BIO installée à proximité de Sarlat qui réalise un chiffre d'affaire de 700 000 € par an via internet.

Développer le recours à des produits d'origine biologique ou à des produits locaux dans les cantines scolaires serait un bon moyen de stimuler la demande locale pour inciter l'installation de producteurs.

Quelles pratiques exemplaires de gestion des espaces verts publics et privés ? Comment les mettre en place ?

Il existe un jardin collectif sur Sarlat. Ce jardin a une vocation d'insertion. Les agents municipaux y accueillent des chômeurs longue durée qui travaille à la production de fruits et légumes ou de fleurs, le tout selon des procédés d'agriculture biologique.

L'idée de développer des jardins familiaux a été évoquée.

Le service espaces verts de la ville de Sarlat conseille d'ores et déjà la population qui souhaite jardiner de façon « écologique ». L'idée de mettre en place des journées portes ouvertes du service ou d'organiser des stages formations pour le grand public a été abordée.

Le conservatoire régional des espaces naturels peut réaliser des inventaires d'espaces patrimoniaux et les gérer avec des objectifs d'ouverture au public. Ce type de convention pourrait être passé sur le territoire. Cela permettrait de mieux connaître les richesses du territoire, de les préserver et de les faire connaître au grand public.

Par ailleurs, un document de sensibilisation à destination des propriétaires riverains de la Cuze sera distribué via le programme de gestion du cours d'eau en cours d'élaboration. Il traitera notamment de la bonne gestion des jardins afin de réduire les pollutions sur le milieu naturel et la qualité de l'eau.

Protection des ressources (énergie et eau)

Rappel des questionnements de développement durable identifiés

- Quelle politique énergétique mener ?
 - Comment re-qualifier l'habitat ancien ?
 - Quel développement de l'énergie solaire sur la communauté de communes et aux abords du secteur sauvegardé ?
 - Quelle actions pour maîtriser la demande en ressources (énergie) ?
 - Comment développer la filière bois-énergie ?
- Comment préserver la ressource en eau, tant en terme de qualité que de quantité ?
- Quelle information et sensibilisation de la population sur les questions d'énergie et d'eau ?
- Comment faire de Sarlat et de la communauté de communes des collectivités exemplaires pour leurs habitants ?

Les pistes d'actions

- Profiter de la disponibilité d'experts au niveau du « conseil énergie aux particuliers » (Pays du Périgord Noir, Pact Arim de Dordogne) pour faire réaliser un diagnostic sur des bâtiments publics ciblés ou/et accompagner la collectivité sur des travaux de réhabilitation thermique.
- Mobiliser les offices HLM sur les questions de réhabilitation des logements.
- Travailler sur un projet de récupération, de traitement et de valorisation locale (ex : bio-combustible) des Huiles Alimentaires Usagées (H.A.U) à l'échelle du territoire le plus pertinent (se rapprocher du PPN).
- Mettre en place un programme d'occupation des structures communales par les associations
- Organiser une réunion en conviant des experts (ADEME, EDF, Pact Arim, S.D.E. de la Dordogne, ABF, chambre d'agriculture, ...).
- Diffuser une information concernant les bonnes pratiques relatives aux produits phytosanitaires sur le terrain (via technicien SPANC).
- Continuer les efforts dans la recherche de fuites sur réseaux.
- Distribuer des kits de matériel hydro-économe auprès de la population.
- Communiquer sur les bonnes pratiques du service espaces verts, par ex. au cours d'une journée portes ouvertes.

Les autres sujets abordés

L'habitat

La requalification de l'habitat ancien est un enjeu fort afin de lutter contre le mitage urbain, mais cette requalification doit pouvoir intégrer les nouvelles exigences réglementaires thermiques, notamment l'utilisation des énergies renouvelables.

Dans le secteur social plus particulièrement, la requalification apparaît d'autant plus essentielle que les charges deviennent excessives pour les ménages pouvant avoir déjà par ailleurs des difficultés ; ces charges sont liées par ex. à une mauvaise isolation. Un rapprochement avec l'Office des HLM s'avère nécessaire afin d'aborder ces questions et de mener une réflexion, même si des efforts sont faits sur certaines cités.

L'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) pourrait être également conviée à cette réflexion afin d'identifier les outils et moyens disponibles pour favoriser et faciliter les opérations de requalification de l'habitat (OPAH – Opérations d'Amélioration de l'Habitat). En particulier, un appel à projet avait été lancé en juin 2003 par la région Aquitaine pour mener des OPAH portant plus spécifiquement sur les économies d'énergie (Opérations d'Amélioration de l'Habitat - Thermique et Bâtiment = OPAH-TB), auquel avait contribué l'ANAH.

La mobilisation d'experts (ABF, ANAH, Conseil régional Aquitaine, ...) apparaît donc incontournable pour pouvoir poursuivre la réflexion sur la requalification de l'habitat ancien ; cela pourrait être effectué dans le cadre des prochains ateliers de concertation ou groupe de travail.

La maîtrise de la demande en ressources (énergie et eau)

Favoriser les ressources locales et les énergies renouvelables est un enjeu très fort pour réduire les consommations des énergies fossiles ; notamment favoriser le développement de la filière bois énergie est une bonne piste. A ce jour, l'hôpital donne l'exemple en étant équipé d'une chaudière à bois, mais la filière reste à développer plus fortement et à organiser pour assurer sa pérennité.

La réduction des consommations énergétiques (utilisation des énergies renouvelables, matériaux de construction, isolation thermique...) est également un enjeu important pour toutes les constructions neuves. Il faut donc prévoir, en parallèle au développement des filières (ressources locales, ENR,..), une éducation et une sensibilisation de la population ; cela s'avère d'autant plus nécessaire et pertinent que les particuliers eux-mêmes s'équipent de plus en plus avec des poêles à bois, ce qui révèle une prise de conscience générale.

A ce jour, les consommations des bâtiments communaux sont à la charge des associations qui les utilisent ; les subventions allouées par la mairie ont été augmentées dans ce but. La sensibilisation des associations pourrait être effectuée sur les questions des consommations des ressources (énergie ou

eau). Egalement, la gestion des salles de la mairie mises à disposition des associations pourrait être faite aussi en fonction du nombre de personnes se réunissant.

La communication des actions possibles à mener par chacun (que ce soit en termes d'économies d'énergie, d'économies en eau, de tri des déchets,...) et la sensibilisation de la population sont des éléments clés ; plus particulièrement l'éducation des enfants et une communication en milieu scolaire sont essentielles si on veut s'assurer d'une modification des comportements en profondeur.

En vue de réduire l'impact des produits phytosanitaires sur la qualité des eaux de surface et des eaux de nappe, il serait intéressant de convier des spécialistes ou experts (par ex. chambre d'agriculture) afin de connaître les pratiques éco-responsables développées dans le secteur, d'identifier des pistes d'actions (ex : amélioration des pratiques de jardinage) et de sensibiliser la population.

Certaines questions ont été débattues, mais restent en suspens ; par exemple, maintenir un éclairage en pleine campagne est-il nécessaire et utile ? Quelles possibilités de régulation pour la demande en énergie ?

Exemplarité de la commune

La maîtrise des consommations énergétiques passe par une connaissance de celles-ci ; pour cela, des compteurs sont nécessaires. A ce jour, ceux-ci sont en place sur les points lumineux et sur le patrimoine communal ; il faut maintenant effectuer un contrôle régulier. Dans ce but, une convention a été établie avec EDF ([Di@lège](#)) pour effectuer un point 0 et un suivi des consommations. Cette étape est nécessaire pour mettre ensuite en place une politique de maîtrise des consommations et communiquer les résultats auprès de la population, même si ces derniers peuvent être tributaires des conditions météorologiques (ex : un hiver froid peut entraîner une période de chauffe plus longue et des consommations énergétiques plus importantes).

Bien qu'à ce jour la commune ait davantage de mal à évaluer ses consommations en eau (notamment par poste), la mise en place d'une politique de maîtrise des consommations peut se faire en réalisant un T0 dans un premier temps (relevé de compteurs, optimisation des abonnements), puis en mettant en place des matériels hydro-économiques (réducteurs de pression, robinetterie, chasse à double commande, etc...). Enfin, la mise en place d'ouvrage de récupération d'eaux pluviales peut être réalisée ponctuellement, comme c'est le cas actuellement sur le gymnase ; ce type d'opération a notamment un but pédagogique pour inciter les particuliers à réaliser la même chose.

Enfin, dans la même optique de sensibilisation des particuliers, il serait intéressant de communiquer sur les bonnes pratiques du service espaces verts (paillage des plantes ou technique du mulchage¹, choix d'espèces rustiques et peu consommatrices d'eau,...).

¹ technique permettant de réduire les arrosages

Maîtrise et valorisation des rejets (assainissement et déchets)

Rappel des questionnements de développement durable

- Quel renforcement de la communication et de la sensibilisation sur le tri des déchets ?
- Comment anticiper les besoins en termes d'assainissement ?
- Quelle amélioration des dispositifs de traitement des eaux usées ?
- Comment sensibiliser les restaurateurs aux dégâts causés par les graisses déversées dans les réseaux d'assainissement ?
- Faut-il augmenter le nombre de composteurs individuels ? et le nombre de points d'apport volontaire ?
- Quelle poursuite des efforts en matière d'assainissement non collectif ?

Les pistes d'actions

- Encourager et mettre en exergue les professionnels du secteur touristique qui réalisent des efforts et présentent de bons résultats.
- Mettre en place des mesures coercitives sur les restaurateurs (gestion des huiles alimentaires usagées et du verre)
- Communiquer sur les résultats du tri des déchets, les filières de traitement mises en oeuvre et les objectifs visés
- Constituer un groupe de travail avec les élus (SICTOM prestataire) concernant un schéma de cohérence relatif à l'implantation des containers à déchets
- Communiquer sur le terrain (via technicien SPANC par exemple) sur le réel impact économique et environnemental du « tout tuyaux » (coût du renouvellement et de l'extension des réseaux pour la collectivité, augmentation de la facture d'eau du particulier suite à un raccordement au réseau, impact sur l'écosystème au point de rejet de la station d'épuration en cas de dysfonctionnement...)
- Poursuivre et valoriser l'exemplarité des prestations proposées par le SPANC. (assainissement non collectif)

Les autres sujets abordés

Les déchets

Les visites faites en porte à porte en 2007 par les ambassadeurs du tri ont porté leurs fruits : le tri des déchets a rapporté 1,6 M€. Au vu de ces bons résultats, les efforts en matière de gestion des déchets sont poursuivis en 2008 : visite de tous les foyers Sarladais par les ambassadeurs du tri, prime d'objectifs pour le personnel, mise à disposition des sacs jaunes et des composteurs, diffusion de la plaquette de sensibilisation, etc... Il a été souligné également que les résultats relatifs à la collecte des déchets et mis en ligne par le SICTOM (prestataire collecte) sont intéressants à connaître et à communiquer.

Concernant les filières de traitement des déchets, le SICTOM gère pour l'intercommunalité 6 déchetteries réparties sur le territoire. Avec l'ouverture au printemps prochain d'un CET² de classe 3 pour récupérer les déchets de démolition, le territoire possèdera une gamme complète de filières de traitement des déchets pour la commune³ (déchetterie, plate forme de compostage des déchets verts et plate forme de compostage des boues de STEP).

Les efforts sont donc à maintenir sur l'optimisation du tri des déchets. A ce jour, le verre reste insuffisamment collecté à Sarlat : 39 kg/an/hab contre 100 kg/an/hab à Castelnaud. Cela concerne-t-il l'emplacement des points d'apport volontaire ? A ce jour, il n'existe pas de schéma de cohérence globale des points de collecte (700 containers pour 2000 tonnes de verre). Des améliorations pourraient être envisagées, notamment en terme d'accessibilité (proximité).

L'impact du tourisme est non négligeable sur la gestion des déchets. Pour cela plusieurs actions ont été menées : les gestionnaires / propriétaires des campings fournissent des sacs jaunes à leurs clients, mais leur montrent également comment faire, ce qui a permis d'améliorer le tri. La plaquette relative au tri des déchets a été traduite en plusieurs langues afin de toucher le plus grand nombre. Restent les restaurateurs qui ne jouent pas le jeu.

Une autre façon d'optimiser la gestion des déchets est de réduire les déchets à la source, notamment les déchets d'emballage. Or, la possibilité de préférer acheter des produits en vrac ou des bouteilles consignées par exemple, se heurte tout de même à un problème culturel (contrairement aux Pays Bas ou en Allemagne par ex.). Comment influencer l'achat éco-responsable dans la grande distribution ?

L'assainissement

De gros efforts sont en cours (choix de l'entreprise) sur l'amélioration des traitements de la station d'épuration (1^{er} phase de travaux prévue en 2008, soit 2,2 M€) : bassin d'orage, Réfection des pré-traitements, traitement des graisses par hydrolyse, traitement des boues par centrifugation, déphosphatation physico-chimique, équipement d'autosurveillance... Les efforts seront également maintenus pour réduire les fuites par des travaux d'amélioration des réseaux.

L'extension du réseau est prévue pour plus tard. Mais ceci soulève malgré tout la question de l'impact économique et environnemental du « tout tuyau » (le renouvellement d'un réseau est effectué tous les 30 ans). L'assainissement non collectif a un rôle à jouer en opposition au « tout tuyau ». Pour cela, la commune propose un véritable service public (étude de sol, conception et chiffrage du projet, réception du projet). Mais il s'avère nécessaire d'expliquer et de sensibiliser les habitants au sujet.

² Centre d'Enfouissement Technique

³ Ces déchetteries n'acceptent pas les déchets en provenance du secteur de l'industrie)

Gestion de la biodiversité

Rappel des questionnements de développement durable

- Comment protéger et valoriser le patrimoine naturel et paysager ?
- Comment sensibiliser les usagers au respect des espaces naturels ?
- Comment maintenir une agriculture de qualité ?
- Comment sensibiliser la population et les visiteurs à la préservation des espaces naturels et de la biodiversité ?

Les pistes d'actions

- Se rapprocher de l'AMAP de Saint Cyprien pour s'informer sur les circuits courts de production
- Identifier les producteurs locaux en agriculture raisonnée présents sur le marché par la création d'un logo
- Eduquer les enfants à la biodiversité

Ex : partenariat avec le lycée agricole de Coulounieix Chamiers.

Ex2 : mise en place (en cours) d'un arboretum dans la forêt de Campagnac.

Les autres sujets abordés

Le maintien d'une agriculture de qualité apparaît comme un enjeu très fort ; il serait intéressant de mieux connaître les tenants et aboutissants d'une AMAP ; pour cela, il est suggéré qu'un spécialiste de la question soit convié à un prochain atelier de concertation.

L'identification et la mise en valeur sur le marché de Sarlat, des producteurs mettant en œuvre une agriculture raisonnée, est proposée ; en tout état de cause, il serait difficile de sectoriser les étals (habitudes à changer). La création d'un logo serait-elle vraiment un apport pour ces producteurs ?

La sensibilisation et l'éducation à la biodiversité des touristes, des habitants, des enfants, sont des éléments clés pour la préservation des paysages et du patrimoine naturel : un partenariat avec le BTS de Gestion et Protection de la Nature⁴ pourrait être établi, un parcours pourrait être inclus dans le cadre du projet de l'arboretum à Campagnac.

La saison touristique génère un flux important de campings cars, ce qui pose des problèmes en termes de déchets (sauvages), de stationnements, et de préservation de la biodiversité. Bien qu'il existe une aire d'accueil des campings cars, elle est trop petite (pas d'espace à proximité pour stationner), vu le nombre de campings cars (environ 100 / jour). La question de l'accueil de ces campings cars pourrait être étudiée dans le cadre du projet de la déviation (parking à prévoir,...).

⁴ enseigné au Lycée d'enseignement général et technologique agricole de Périgueux situé à Coulounieix-Chamiers

Solidarité

Rappel des questionnements de développement durable identifiés

- Comment affiner le repérage des besoins sociaux ?
 - Développer la communication et le dialogue (entre acteurs, avec les demandeurs) pour répondre aux besoins sociaux ?
- Comment formaliser et structurer des réseaux d'acteurs ?
 - Identifier les besoins et structures sociales pour permettre aux personnes qui le souhaitent de s'y investir ?
 - Organiser, au-delà des actions d'informations communales, la communication sur l'offre associative ?
- Comment faire émerger des projets répondant aux besoins sociaux et renforçant la citoyenneté ?
 - Valoriser les individus, les rendre acteurs car la personne en demande d'aide a besoin, a le droit à une reconnaissance ?
 - Anticiper l'évolution de la population afin de proposer des structures adaptées?
 - Développer les liens inter-générationnels ?
 - Soutenir l'offre de soins ?
 - Développer les structures d'aide aux personnes âgées ?
 - Développer les actions de prévention ?
 - Adapter l'accueil des enfants à leurs besoins et à ceux des parents ?
 - Quel développement de l'accessibilité des lieux publics et autres aux personnes à mobilité réduite ?

Les pistes d'actions

Les actions à mettre en œuvre doivent :

- ▶ être définies par un projet partagé,
- ▶ coordonnées,
- ▶ accessibles à tous.

Les participants ont proposé un **cadre méthodologique** de définition des actions.

- Mobiliser l'ensemble des acteurs pour l'évaluation des besoins sociaux de la commune voire du Pays (les acteurs et actions de la commune ont un impact au-delà des limites de celles-ci)
Cette mobilisation des acteurs doit être régulière et continue de manière à ajuster le diagnostic des besoins sociaux dans le temps en fonction de l'évolution du contexte.
Les objectifs de ce groupe d'acteurs :
 - déterminer les besoins à couvrir,
 - améliorer le repérage des structures, dispositifs existants et actions,
 - identifier les carences du territoire,
 - évaluer les actions.
- Organiser la diffusion de l'information
- Motiver des projets répondant aux :
 - carences du territoire
 - objectifs définis comme prioritaires pour le territoire

Les **actions opérationnelles** qui découlent de la démarche Agenda 21 pourraient être les suivantes :

- Structurer / Former les acteurs associatifs
 - Mettre des salles à disposition pour des réunions d'échanges entre bénévoles
 - Organiser des rencontres thématiques lors de la journée des associations
 - Organiser des formations pour la professionnalisation des acteurs associatifs (comptabilité, gestion, ...) en partenariat avec la CRESS, les fédérations associatives⁵
- Faire émerger des projets répondant aux besoins sociaux et renforçant la citoyenneté
 - Réserver une enveloppe financière pour un appel à projets annuel
Les critères de sélection pourraient être les thématiques prioritaires définies par le groupe d'acteurs, les modes d'évaluation et de diffusion des actions, la mutualisation, l'accès aux personnes handicapées, la participation des « bénéficiaires », ...
 - Créer une épicerie sociale
 - Créer un système local d'échanges et de savoirs (une personne faisant de la couture pour un peintre qui en échange lui repeint une pièce sans aucun échange monétaire)
 - Mobiliser les établissements scolaires, les personnes âgées autour de projets d'appui du secteur associatif : participation à l'organisation d'évènements, ...

⁵ [La CRESS aquitaine est chargée de l'animation du Dispositif d'Accompagnement Local \(DLA\) implanté dans chaque département et porté par des structures indépendantes missionnées pour accompagner les structures d'utilité sociale dans leur professionnalisation et la consolidation de leurs activités.](#)

- Organiser la diffusion de l'information
 - o Communiquer sur l'offre de garde d'enfants : rapprocher l'offre et la demande
 - Recenser les modes de garde
 - Créer un espace Internet d'information
 - o Ouvrir un blog à destination des bénévoles pour favoriser l'échange de pratiques et l'évaluation in itinere des actions

Les autres sujets abordés

Le secteur associatif

Il y a 2 ans une formation a été organisée à destination de bénévoles d'associations. Des demandes et des besoins existent car 60 personnes y ont participé.

La mutualisation entre associations existe, notamment sur le théâtre amateur.

Les déplacements

Des difficultés de déplacement sur le territoire limitent l'accès aux différents services. Il faudrait un élargissement de la zone de couverture.

L'offre de soins

La question de la couverture des besoins de soins. L'offre de soins se traite au niveau des institutions, elle est cadrée par le schéma du Périgord Noir qui est fixé jusqu'en 2012.

La garde d'enfants

Des problématiques de garde, notamment pour les mères isolées travaillant la nuit.

La jeunesse

Dans le cadre de l'axe « prévention », des actions de sensibilisation au développement durable, au goût.

Les ressources existantes : le café d'échanges, 1.2.3 Soleil, 2 postes informatiques avec accès Internet à la mission locale.

Le développement économique, l'emploi, l'insertion

Le jardin collectif situé derrière le cimetière a été agrandi (4 plate-formes) mais l'espace disponible est limité. Il mobilise 4 emplois aidés et des bénévoles.

Les productions sont des contre-parties à l'entretien, la culture dans le jardin. Elles ne sont pas vendues car les productions sont de petits volumes.

L'espace « Arts et matières » permet à des artistes en difficulté de vendre leurs créations.

Emploi, Accès à la connaissance

Rappel des questionnements de développement durable identifiés

- Comment développer les services de l'emploi ?
 - Développer les activités de « l'Espace saisonnier » de la Maison de l'Emploi ?
- Comment former et accompagner les salariés saisonniers ?
- Quelles formations développer sur Sarlat ?
- Comment développer un projet touristique qui consolide et développe l'emploi ?
- Comment développer l'accès à l'éducation et à la formation aux personnes handicapées ?

Les pistes d'actions

- Développer les services de l'emploi
 - avoir une structure publique dédiée aux saisonniers dont les missions seraient plus étendues que celles de l'espace saisonnier : information, anticipation des recrutements, accompagnements
 - Ces actions pourraient être par exemple :
 - trouver des partenariats avec d'autres entreprises de la région, voire d'autres régions pour obtenir un emploi hors saison estivale
un partenariat avec la montagne a été proposé
 - articuler les emplois saisonniers aux emplois du territoire (services à la personne, bâtiment, ...)
- Former, accompagner les salariés saisonniers
 - accompagner leur projet de vie professionnelle,
 - donner la possibilité aux saisonniers étant en contact avec les visiteurs découvrant la région d'avoir une formation de 2 jrs sur les sites touristiques locaux et la gastronomie afin de pouvoir donner des renseignements adéquats aux touristes
Cette formation pourrait être un produit des offices de tourisme.
 - étudier la possibilité de créer un groupement d'employeurs

- Adapter l'offre de formation aux besoins du territoire
 - o Travailler sur les parcours professionnels
 - o S'interroger sur les produits formations à développer (pourquoi ? pour quoi ? comment ?)
- Développer l'offre touristique
 - o penser au tourisme autrement : saison étirée dans l'année par la construction d'offres différentes (stages culturels, tourisme vert,...)

Les autres sujets abordés

La précarisation des parcours professionnels

Pour éviter cette précarisation, il faudrait travailler sur la réorientation professionnelle mais il y a peu de parcours possible.

Les contraintes personnelles liées aux transports et aux modes de garde d'enfants sont des freins à lever.

Des ressources « emploi » sur le territoire

Le groupement d'employeurs G.E.R.S a 400 adhérents. Un GEIQ a existé sur le territoire.

La Plate-forme Bâtiment propose de l'alternance.

Sports, Culture et Loisirs

Rappel des questionnements de développement durable identifiés

- Quelle concertation pour créer un projet partagé, qui coordonne les actions et les rends accessibles à tous ?
- Comment renforcer la mixité des publics ?
- Faut-il structurer, consolider l'offre des associations au regard des besoins de la population ?
- Quelle communication pour faire connaître les pratiques ?
- Comment inciter les associations culturelles et sportives à intégrer le Développement Durable ?
- Comment faciliter l'accès aux équipements culturels et sportifs aux personnes à mobilité réduite ?
- Quels besoins non couverts en équipements ?

Les pistes d'actions

- Travailler en réseau à la définition d'un projet partagé sur le territoire,
- Organiser un forum :
 - o qui mobilise les citoyens,
 - o se décline sur différents lieux
- Délocaliser la programmation culturelle dans les petites communes, voire chez les habitants : exemple des conteurs, des danses, etc.
- Créer une solidarité pour l'accès à la culture :
 - o Repenser, retravailler l'action culturelle : (re)développer les stages, les actions de sensibilisation, d'initiation
 - o Penser au covoiturage, au taxi collectif (exemple du taxi brousse créé dans l'Eure pour amener les habitants des villages, des quartiers vers les lieux culturels, de loisirs ou sportifs),
 - o Créer des possibilités d'échanges de services pour un accès à la programmation culturelle.

Les autres sujets abordés

Le patrimoine culturel

Une école nationale de musique
Le théâtre

Les activités du territoire

Une richesse dans la pratique de théâtre amateur qui se développe autour d'une pratique de mutualisation.
Le manque d'activités populaires amène la multiplication des propositions d'activités.

**En conclusion, les 3 thèmes ne peuvent être traités différemment.
L'ensemble des actions des 3 thèmes doit être développé selon le même cadre méthodologique.**